



Pièces à fournir pour une demande de logement

- Un justificatif d'identité
 - Carte nationale d'identité
 - Passeport
 - Titre de séjour
- Carte vitale et attestation de sécurité sociale
- 3 Photos d'identités
- Relevé d'identité bancaire, postale ou d'épargne français au **nom du jeune**
- Attestation d'assurance pour le logement
- Chèque de caution (voir les modalités d'inscription)
- Chèque de 30 Euros : Frais d'inscription (**non récupérable**)
- Justificatif professionnel (ci-dessous)

| . Apprenti . Etudiant . Scolaire | . Stagiaire . Formation professionnelle | . Salarié . Intérimaire | . Demandeur d'emploi |
|---|---|---|---|
| Contrat d'apprentissage | Attestation de stage (durée, rémunération) | Bulletin de salaire du mois précédent l'entrée | Notification de refus ou d'attribution d'ARE |
| Bulletin de salaire du mois précédent l'entrée | Attestation de formation (durée, rémunération...) | Contrat de travail | Avis de paiement du mois d'entrée |
| Certificat de scolarité | | Relevé de carrière (intérimaire) | |
| Carte d'étudiant Si boursier: dernière notification | | | |

- **Les documents CAF à remplir (à l'entrée au logement)**
 - La demande d'aide au logement
 - La déclaration de ressources N-2
 - La déclaration de situation pour les prestations familiales et les aides au logement

Attention ! Pour les mineurs il faut impérativement

- Signature et coordonnées du responsable légal sur les documents CAF
- Informations relatives aux allocations familiales (cf. dossier CAF)
- Attestation autorisant le jeune à faire une demande d'APL en son nom